

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 Septembre 2016

Présents : Roger CHARPY, Gérard GAGLINI, Régis GROS, Cédric RENARD, Guy PREVOST (en cours de séance), Sophie ANDRE, Jean-Louis BELTRAMINI, Emmanuel POULET

Absents : Francis RIQUE et Patrick REGNIER (excusés)

Secrétaire de séance : Emmanuel POULET

Ne soulevant aucune observation particulière, le procès-verbal de la réunion du 1er Juin 2016, est adopté à l'unanimité.

En début de séance, le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour l'éclairage public. Le conseil accepte ce changement de l'ordre du jour.

1 – RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR : ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal comme convenu souhaite poursuivre la modernisation de l'éclairage public et prévoit pour 2017 le remplacement de 15 à 20 lampadaires avec LED .

2 – REPRENEUR DU GALOPIN :

Monsieur RIABOFF, le gérant du GALOPIN, présente au Conseil son repreneur Madame Laurence BARBAULT qui nous fait part de son projet de reprise courant décembre 2016. Celle-ci nous dévoile son intention de pratiquer une cuisine traditionnelle simple et abordable, ainsi que des soirées à thème. S'agissant d'une reprise de fonds de commerce, la Commune n'a aucun droit de regard sur la cession. Cependant la cession devra être réalisée par acte authentique auquel le bailleur sera appelé. Le Conseil formule tous ses vœux de réussite à Madame Laurence BARBAULT, qui pourra compter sur l'aide de la Commune.

3 – DELIBERATION MODIFICATIVE INSUFFISANTE CREDIT BUDGET 2016 :

Le receveur nous fait part d'une insuffisance budgétaire de 40€, dans le remboursement du capital de l'emprunt concernant le multi-commerce.

Cette dépense sera portée dans la ligne comptable 1641 : dépense d'investissement et prélevé sur l'article 2135.

Le Conseil à l'unanimité valide cette opération budgétaire.

4 – RODP ORANGE (Redevance d'occupation du domaine public) :

Le SDEY a transmis les valeurs permettant le calcul de la redevance pour occupation du sol, soit 5Km936 d'ouvrage aérien et 1,5m² d'emprise au sol et 14,919 Km d'artère en sous-sol pour un total de 924,95€.

5 – INFORMATIONS DIVERSES :

5-1 Cédric RENARD fait remarquer que lors de la réunion du 1er Juin 2016, il était d'accord pour la construction d'un local technique, mais contre son emplacement – dont acte.

5-2 L'Entreprise EUROVIA, après les reprises sur la voirie, va bientôt réaliser les enduits des secteurs concernés suivant la météo.

5-3 Après l'échec des convocations aux Conseillers Municipaux par courriel (certaines n'aboutissent pas), nous allons revenir aux convocations par courrier.

5-4 Les travaux de l'Église sont terminés et réceptionnés. Afin de compléter les travaux, Il est nécessaire de repeindre l'ensemble des huisseries mais nécessite un décapage des éléments pour une peinture à l'ocre de Puisaye,

5-5 Monsieur le Maire informe le conseil que les demandes de subventions DETR pour le futur atelier communal et la toiture de la cantine ont été adressées aux services concernés et sont réputés complets.

5-6 SDEY a procédé le Jeudi 15 Septembre 2016 au remplacement de 15 lampadaires défectueux par des lampadaires avec LED.

5-7 Un courrier de Monsieur et Madame Eric et Céline POULET signale au Conseil des désagréments par les boues laissées sur les routes par les cultivateurs et, qui représentent un danger pour les usagers.

En cas d'accident il est rappelé que les contrevenants sont responsables. Cependant, tout conducteur doit rester maître de son véhicule en toute circonstance.

5-8 Monsieur Jean-Louis BELTRAMINI fait un compte rendu de la dernière réunion de la CCA – à savoir engagement de l'étude du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Également le projet de procéder à un ramassage tous les 15 jours des déchets recyclables et ordures ménagères par un seul véhicule compartimenté.